

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant nomination des membres du comité de
programmation visé à l'article 22/1 du décret du 17 juillet
2002 portant réforme de l'Office de la Naissance et de
l'Enfance, en abrégé «O.N.E.»**

A.Gt 11-06-2020

M.B. 19-06-2020

Modifications:

A.Gt 24-03-2022 - M.B. 06-05-2022

A.M. 01-0-2024 – M.B. 04-03-2024

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 17 juillet 2002 portant réforme de l'Office de la Naissance et de l'Enfance, en abrégé «O.N.E.», tel que modifié, article 22/1 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 22 octobre 2014 fixant la composition du comité de programmation ;

Considérant les candidatures proposées par les organisations interprofessionnelles représentatives des travailleurs, les organisations Intersectorielles représentatives des employeurs et les organisations intersectorielles représentatives des familles visées à l'article 22/1 alinéa 3 du décret du 17 juillet 2002 portant réforme de l'Office de la Naissance et de l'Enfance, en abrégé «O.N.E.»;

Sur proposition de la Ministre de l'Enfance ;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont désignés membres du comité de programmation visé à l'article 22/1 du décret du 17 juillet 2002 portant réforme de l'Office de la Naissance et de l'Enfance, en abrégé «O.N.E.» :

Organismes mandatants	Membres effectifs	Membres suppléants
Organisations interprofessionnelles représentatives des travailleurs		
Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB)	Isabelle VANHORICK <i>[remplacé par A.Gt 24-03-2022]</i> Raphaël EMMANUELIDIS	Patricia VERMOOTE Marie-Line COLIN
Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC)	[Julie MACQ] ¹ Yves HELLENDORFF	Pierre BOULANGER [Patrick ANTOINE] ²

¹ Remplacé par l'arrêté ministériel du 1^{er} février 2024

² Remplacé par l'arrêté ministériel du 1^{er} février 2024

Organismes mandatants	Membres effectifs	Membres suppléants
Centrale Générale des Syndicats Libéraux de Belgique (CGSLB)	Eric DUBOIS	[H <u>u</u> lya AKKAS] ³

³ Remplacé par l'arrêté ministériel du 1^{er} février 2024

Organisations Intersectorielles représentatives des employeurs		
Union Wallonne des Entreprises (UWE)	Florie THOMAS	Laetitia DUFRANE
Union des Classes Moyennes (UCM)	Vincent EDART <i>[remplacé par A.Gt 24-03-2022]</i>	Jamila FERJAOUI
Union des Entreprises à Profit Social (Unipso)	Elise LAY Dominique VAN DE SYPE	[Denis HENRARD] ⁴ Cécile VAN HONSTE
Entreprises Commerce and Industry (BECD)		
Organisations intersectorielles représentatives des familles		
Femmes prévoyantes socialistes (FPS)	Laudine LAHAYE [Coline MAXENCE] ⁵	[Noémie VAN ERPS] ⁶ <i>[remplacé par A.Gt 24-03-2022]</i> [Brigitte PODEVYN] ⁷
Ligue des Familles	Damien HACHEZ	Caroline TIRMARCHE
Vié Féminine (VF)	[Kathia MORANO] ⁸ Odile LEJOLY	Caroline LEROY <i>[remplacé par A.Gt 24-03-2022]</i> - Christine VANDEVOORDE

Article 2. - L'arrêté ministériel portant nomination des membres du comité de programmation visé à l'article 22/1 du décret du 17 juillet 2002 portant réforme de l'Office de la Naissance et de l'Enfance, en abrégé «O.N.E.» est abrogé.

Article 3. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Article 4. - La Ministre de l'Enfance est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 11 juin 2020.

Le Ministre-Président,

P.-Y. JEHOLET

La Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des Femmes,

B. LINARD

⁴ Remplacé par l'arrêté ministériel du 1^{er} février 2024

⁵ Remplacé par l'arrêté ministériel du 1^{er} février 2024

⁶ Remplacé par l'arrêté ministériel du 1^{er} février 2024

⁷ Remplacé par l'arrêté ministériel du 1^{er} février 2024

⁸ Remplacé par l'arrêté ministériel du 1^{er} février 2024